

CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 02 JUILLET 2025 PROCÈS VERBAL

Le Conseil Municipal de la commune de Baudres s'est réuni le mercredi 02 juillet 2025 à la mairie à 18 heures30 sous la présidence de Bruno LESSAULT, Maire.

Etaient présents : Bruno LESSAULT, Françoise LIMOGES, Catherine GUILLAUMIN, Maryvonne BOUQUIN, Adrien GAUGRY, Thierry DUJON, Isabelle VACHEY, Pascal FILLON, Sophie DOS SANTOS.

Absent excusé : Jean-Yves GAPIN (donne pouvoir à Pascal FILLON).

Quorum : 6

1 – Désignation de la secrétaire de séance : Maryvonne BOUQUIN

2 – Ordre du jour

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal 20 mai 2025,
- Délibération emprunt,
- Délibération attribution des loyers commerce et logement,
- Délibération achat du matériel,
- Délibération approbation du rapport sur la qualité de l'eau,
- Questions et informations diverses

Une réunion de travail de l'ensemble des conseillers a précédé la réunion de conseil.

Au début de cette réunion, Françoise LIMOGES a remis les documents tels que plans, devis et tableau récapitulatif à chaque membre du conseil, nécessaires pour délibérer ensuite.

3 – Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mai 2025

Bruno LESSAULT soumet le procès-verbal au vote, approuvé à l'unanimité.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

4 – Délibération emprunt

Bruno LESSAULT rappelle qu'un emprunt de 100 000€ a été contracté auprès de la Caisse d'Epargne et propose au conseil de réaliser un second emprunt afin de permettre d'aménager au mieux le commerce :

32 000 € emprunté sur 10 ans avec une périodicité trimestrielle pour un taux de 3.51%

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Le conseil municipal décide à l'unanimité la réalisation de cet emprunt et autorise le maire à signer les documents nécessaires.

5 – Délibération concernant l'attribution des montants des loyers du commerce et du logement

Bruno LESSAULT invite le conseil à délibérer sur le montant des loyers.

Concernant le commerce, le conseil décide de reporter cette décision, attendant les informations sur la réglementation liée au bail.

Concernant le logement, une habitante de Baudres a demandé à le louer pour y exercer son métier d'assistante maternelle.

Après discussion, il est proposé de fixer le loyer à 250 € mensuels.

Le conseil vote à l'unanimité ce montant

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

6 – Délibération concernant l'achat du matériel pour le commerce

Ce local, appartenant précédemment à la communauté de communes, a été racheté par la commune de Baudres.

Pour le financement, il existe une part incompressible pour un montant de 67 250,00 € (achat multiservices, licence, notaire).

Etant complètement nu, il est nécessaire de l'équiper.

Françoise LIMOGES aidé de Catherine GUILLAUMIN et Maryvonne BOUQUIN, ont fait établir des devis auprès de 3 fournisseurs différents.

Le conseil choisit Level pour le bar et Métro pour l'électroménager.

Le montant total s'élève à 137 739 €.

Le conseil vote à la majorité l'achat du matériel.

Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 9

7 – Délibération concernant le rapport sur le prix et la qualité de l'eau (RPQS)

Ce rapport annuel doit être présenté au conseil pour délibération.

Sophie DOS SANTOS donne quelques indicateurs.

La qualité de l'eau est bonne et non traitée.

L'eau est certes calcaire mais moins que toutes les autres communes du syndicat.

Concernant les impayés, la plupart sont en cours de résolution.

Le conseil vote le rapport à l'unanimité.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

8 – Questions et informations diverses

Bruno LESSAULT donne les informations suivantes :

-  Travaux sur le champ des panneaux photovoltaïques : les travaux de déplacement de la conduite d'eau potable le long de la D956 sont en cours. Il reste à déterminer le tracé dans le champ. Le versement de la redevance de 25 000 € devrait être versé le 04 juillet.
-  Bruno LESSAULT donne lecture d'un courrier du président de la Communauté de Communes concernant le vote de la municipalité, refusant le transfert de compétence de la petite enfance.
-  Bruno LESSAULT fait part de l'édition d'un petit document listant les fêtes et regrette que celui-ci ne concerne que Levroux.
-  Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) : Bruno LESSAULT et Françoise LIMOGES ayant assisté à une réunion rapportent que le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) porte une attention particulière sur les effectifs dans les écoles. Depuis 1986, les effectifs du RPI sont stables. Ils évoquent néanmoins une réflexion à mener sur un possible élargissement du RPI pour pallier une éventuelle baisse des effectifs ou une modification des seuils de maintien fixés par l'administration.
-  Travaux de la salle des associations : Bruno LESSAULT annonce que les matériaux destinés à rénover la salle sont livrés. Les travaux débiteront prochainement.
-  Eclairage public : Adrien GAUGRY demande un nouveau réglage des horaires de l'éclairage pour l'été. La mise en marche forcée de l'éclairage public s'avère nécessaire pour la fête du village en juin. Adrien GAUGRY émet le souhait du renforcement de l'équipe technique durant l'été en raison des nombreuses tâches (plantations, tonte, désherbage).

La séance est levée à 21h29

Le Maire,

Bruno LESSAULT



La secrétaire de séance,

Maryvonne BOUQUIN

